

DJCE = travail à l'étranger possible ?

Par **elena**, le **08/02/2012** à **19:10**

Bonjour,

J'ai une question qui va sans doute vous paraître très bête, mais à laquelle je n'arrive à trouver aucune réponse...

Je rentre en Master 1 l'année prochaine. J'aime beaucoup les contrats, le droit européen et international, le droit commercial et des affaires, le droit des biens, le droit de la concurrence. Grâce à tout cela, je pense intégrer le master droit des affaires à Toulouse dans le but d'obtenir le DJCE.

MON PROBLEME : est-ce que je peux travailler en Europe avec ce diplôme ou non ??? Mon but ultime est vraiment de pouvoir travailler à l'étranger, donc je cherche un peu la meilleure solution pour y arriver (en notant que j'ai certes un dossier moyen, mais pas mal d'expérience à l'étranger notamment avec mon année Erasmus et des stages dans les métiers du droit).

Merci pour votre réponse, je vous avouerez que je suis assez désespérée !

Par **alex83**, le **08/02/2012** à **22:01**

Bonjour,

Quel métier voudriez-vous exercer ?

Cabinet d'avocat étranger c'est possible je pense. Peut-être plus aisé lorsque vous obtenez un LLM dans le pays dans lequel vous voulez exercer.

Par **Camille**, le **09/02/2012** à **08:33**

Bonjour,

Si DJCE est bien "Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise", ne vous mettez pas trop martel en tête. La réponse est probablement oui... et non... ou oui !

En fait, on constate que les recruteurs - aujourd'hui - recherchent de moins en moins des "diplômes" mais beaucoup plus une ou des "expérience(s) professionnelle(s)" (à prendre au sens large du terme, donc stages sérieux ou autres expériences à caractère professionnel). Donc, en fait, votre CV/lettre de motivation et votre présentation en entretien devront montrer en quoi vous pouvez apporter à l'entreprise plus qu'un autre candidat et, en particulier, dans

le domaine international. Le diplôme n'est qu'un élément de choix parmi d'autres. De toute façon, vous devrez cibler des moyennes ou grosses structures exportatrices, soit françaises avec des moyennes/grosses filiales à l'étranger, soit étrangères avec une filiale musclée en France.

Parce que la solution pourra passer par une étape intermédiaire : embauche en France, puis une fois dans la place et après avoir "tissé votre réseau interne", saisir toute opportunité pour vous faire muter à l'étranger, voire suggérer/proposer/initier habilement la solution.

[smile25]

Par **elena**, le **09/02/2012 à 20:04**

Pour vous répondre,

Alex83 : J'aimerais devenir juriste d'entreprise, donc je pense que le DJCE est l'un des meilleur moyen pour y arriver. Très sincèrement, être avocat ne me tente vraiment pas et je sais pertinemment que je n'ai pas le niveau... Ce qui règle la question.

Camille : merci beaucoup pour toutes ces précisions, je n'avais pas vraiment vu le problème sous cet angle... Petit à petit je me construit un bon CV avec mes stages, et j'espère que ça va faire la différence.

Et sinon vous connaissez un peu les bons master droit des affaires ? Je suis actuellement à Bordeaux, mais le master est vraiment beaucoup trop orienté droit fiscal, et je ne veux surtout pas me spécialiser là dedans... En connaissez-vous d'autre à tout hasard ? :)

Merci beaucoup pour vos réponses à tous les 2 :)

Par **Camille**, le **10/02/2012 à 13:15**

Re,

[citation]

merci beaucoup pour toutes ces précisions, je n'avais pas vraiment vu le problème sous cet angle... Petit à petit je me construit un bon CV avec mes stages, et j'espère que ça va faire la différence. [/citation]

Oui. Et à mon humble avis, c'est ce qui va faire de plus en plus souvent la différence.

Mais attention, il y a stages et stages.

Les stages bidons, genre "balayage de bureau/classement/service du café", à laisser dans la rubrique "STAGES" et les vrais, réellement formateurs, que j'aurais tendance à placer dans la rubrique "EXPERIENCES PROFESSIONNELLES" (à comprendre dans le sens de "expériences concrètes à caractère professionnel"), en expliquant en quoi (brièvement sur le CV, plus longuement en entretien) ces stages ont pu servir à votre formation/perfectionnement.

Mais, également, certains stages apparemment anodins, peuvent également être tournés à son avantage.

A l'exemple de quelqu'un qui postule à un poste en DRH et qui démontre que ses jobs

d'été/stages divers dans un service d'expéditions/emballage ou autres services subalternes étaient des postes d'observation parfaits pour étudier les relations sociales non écrites, verbales donc, dans une entreprise. Du coup, ces stages apparemment bidons ou déconnectés, s'intègrent bien dans son parcours. Expériences utiles que n'aura pas forcément vécu le "concurrent" muni pourtant du même diplôme universitaire.